Image not found or type unknown

Portugais avec permis bresilien.

Par **dorittos**, le **14/06/2010** à **19:27**

Bonjour,

Je explique ma situation. Je suis portugais mais j'ai habité au Brésil pendant quelque années et j'ai obtenu mon permis de conduire la bas.

Maintenant je habite en France et je voudrais savoir si je peux changer mon permis brésilien pour un français, sachant que les 2 pays ont de accord bilatéral où le permis de chaque pays est valable dans le autre.

Cordialement.

Par **FREMUR**, le **21/06/2010** à **18:36**

Bonjour

Votre permis de conduire brésilien est valable en FRANCE pendant 1 an à compter du début de votre résidence permanente sur le territpoire Français. Au delà , il vous appartient de demander son échange en préfecture contre un permis Français.
Cet échange est possible sous réserve d'un accord de réciprocité avec le Brésil. J'ignore s'il en existe un, je vous invite donc à vous renseigner en préfecture sur ce point.

CORDIALEMENT

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés